

Vous rencontrez une difficulté financière ?

La Banque de France à votre service



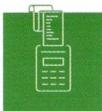
Vous avez des incidents de paiement (chèques, cartes, crédits) ?

Exercez votre droit d'accès aux **FICHIERS de la BANQUE DE FRANCE** et découvrez comment régulariser votre situation



Vous n'arrivez pas à ouvrir un compte bancaire ?

Découvrez la procédure de **DROIT AU COMPTE**



Vous n'arrivez plus à faire face à vos dettes ?

Un **DOSSIER DE SURENDETTEMENT**

peut être la solution



Vous avez une question sur un sujet bancaire (comptes, frais, moyens de paiement...) **ou d'assurance ?**

Découvrez notre service **INFOBANQUE / ASSURANCE**
pour obtenir des informations simples et neutres

EN TANT QUE PARTICULIER

La Banque de France **vous informe** sur ses missions et **vous oriente** vers ses services

Vous avez des difficultés financières,

la Banque de France peut vous aider et vous informer. Surendettement, droit au compte, fichage et incidents bancaires, interrogations sur la réglementation et les pratiques bancaires et assurantielles les plus courantes, ou sur le microcrédit...

Retrouvez ici tous les moyens de nous contacter !

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

[www.banque-france.fr / particuliers / inclusion financière](http://www.banque-france.fr/particuliers/inclusion-financiere)

Site dédié pour vos démarches et une information fiable, concrète et indépendante



COMMENT CRÉER UN ESPACE PERSONNEL ?

Vous souhaitez **prendre rendez-vous** avec un agent Banque de France ?

Rendez-vous sur la page :

[www.banque-france.fr / particuliers / inclusion financière](http://www.banque-france.fr/particuliers/inclusion-financiere)

2 options pour créer un compte :

- en passant par **France connect**
- en utilisant une **adresse email**

Vous pourrez y saisir l'objet de votre demande et enregistrer les documents requis et retrouver l'historique de vos différentes actions sur votre espace personnel.

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?



PAR TÉLÉPHONE

34 14

« **allô Banque de France** »

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Un numéro unique, et un interlocuteur compétent pour l'ensemble de vos questions



PAR COURRIER

Deux adresses dédiées pour adresser vos demandes

Pour transmettre un dossier de surendettement :

Banque de France

Surendettement

TSA 41217

75035 Paris Cedex 01

Pour toute autre demande

Banque de France

TSA 50120

75035 Paris Cedex 01



LA BANQUE DE FRANCE

LA PLUS PROCHE de chez vous,

prioritairement sur rendez-vous

Nos unités vous accueillent du lundi au vendredi

Pour rencontrer un interlocuteur à votre écoute

**La Banque de France,
présente dans tous les départements**

Pour vous particuliers :

la Banque de France, votre banque centrale,
c'est 100 % service public

